

**CENTRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
« LES COURLIS »**

Route d'Ehuns 70300 VILLERS-LES-LUXEUIL

07.86.57.86.00 periscolaire.villers@cctv70.fr

PERISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE 2025-2026

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Ouverture les 2 semaines des chaque petites vacances

Toussaint, Hiver et Printemps (fermeture à Noël)

Grandes vacances Juillet (3 semaines) et Août (la dernière semaine)

de 8h30 à 17h30 en journée ou demi-journée avec ou sans repas,
avec possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

Horaires d'accueil :

Matin → 7 h 30 – 8 h 30

Midi → 11 h 30 – 13 h 30

Soir → 16 h 30 – 18 h 30

Les MERCREDIS

Accueil de 8h30 à 17h30 en journée ou demi-journée avec ou sans repas,
avec possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30



TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Applicable au 1er septembre 2025

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Triangle Vert a révisé les tarifs des temps périscolaires et extrascolaires lors de sa séance du 4 juin 2025. Ces nouveaux tarifs sont applicables à partir du 1er

Tarifs Accueils Périscolaires - Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

TARIFS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

QF	QUOTIENT	Accueil ma- tin 7h30 - 8h30	Accueil midi avec repas 11h30 - 13h30	Accueil midi sans repas 11h30 - 12h30	Accueil soir 16h30 - 17h30	Accueil soir 17h30 - 18h30
T 1	QF<680	1,60 €	6,00 €	1,60 €	1,75 €	1,60 €
T 2	681<QF<1100	1,75 €	6,30 €	1,75 €	1,85 €	1,75 €
T 3	1101<QF<1500	1,85 €	6,50 €	1,85 €	1,95 €	1,85 €
T 4	QF>1501	2,00 €	6,85 €	2,00 €	2,05 €	2,00 €

TARIFS POUR LES HABITANTS HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

QF	QUOTIENT	Accueil ma- tin 7h30 - 8h30	Accueil midi avec repas 11h30 - 13h30	Accueil midi sans repas 11h30 - 12h30	Accueil soir 16h30 - 17h30	Accueil soir 17h30 - 18h30
T 1	QF<680	1,85 €	7,55 €	1,85 €	1,95 €	1,85 €
T 2	681<QF<1100	1,95 €	7,75 €	1,95 €	2,05 €	1,95 €
T 3	1101<QF<1500	2,05 €	7,95 €	2,05 €	2,25 €	2,05 €
T 4	QF>1501	2,25 €	8,30 €	2,25 €	2,40 €	2,25 €

Tarifs Accueils Extrascolaires et Accueils du mercredi

TARIFS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

QF	QUOTIENT	Accueil Relais 7h30 - 8h30 ----- 17h30 - 18h30	1/2 journée sans repas 8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30	Journée sans repas 8h30 - 12h30 puis 13h30 - 17h30	1/2 journée avec repas 8h30 - 12h30 + repas ou repas + 13h30 - 17h30	Journée avec repas 8h30 - 17h30
T 1	QF<680	1,60 €	5,40 €	10,55 €	9,75 €	14,90 €
T 2	681<QF<1100	1,75 €	5,50 €	10,75 €	9,85 €	15,20 €
T 3	1101<QF<1500	1,85 €	5,60 €	10,95 €	9,95 €	15,40 €
T 4	QF>1501	2,00 €	5,80 €	11,40 €	10,10 €	15,70 €

TARIFS POUR LES HABITANTS HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

QF	QUOTIENT	Accueil Relais 7h30 - 8h30 ----- 17h30 - 18h30	1/2 journée sans repas 8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30	Journée sans repas 8h30 - 12h30 puis 13h30 - 17h30	1/2 journée avec repas 8h30 - 12h30 + repas ou repas + 13h30 - 17h30	Journée avec repas 8h30 - 17h30
T 1	QF<680	1,85 €	7,45 €	14,90 €	11,30 €	20,60 €
T 2	681<QF<1100	1,95 €	7,85 €	15,75 €	11,70 €	21,55 €
T 3	1101<QF<1500	2,10 €	8,50 €	16,95 €	12,30 €	22,95 €
T 4	QF>1501	2,25 €	8,90 €	17,80 €	12,75 €	23,85 €

(QF = Quotient Familial)



Suppression des régies de recettes des périscolaires et extrascolaires du Service Enfance Jeunesse

A compter du 1er septembre 2025,
les paiements ne sont plus acceptés sur les centres

Modalités de facturation et de paiement des factures (extrait du Règlement intérieur 2025-2026) :

La Communauté de Communes du Triangle Vert émet la facture en début du mois suivant, celle-ci est envoyée à votre domicile par le Service de gestion comptable de LUXEUIL-LES-BAINS et à compter de sa réception, vous avez divers modes de paiement :

- * **Par prélèvement automatique, option fortement conseillée (en fournissant un RIB auprès du service périscolaire et après signature du mandat de prélèvement).
Prélèvement sur votre compte bancaire le 15 de chaque mois.**

En cas de rejet, le prélèvement ne peut être représenté, la facture doit être payée par un autre moyen de règlement.

Ce mode de règlement n'exclut pas les autres moyens de paiement.

- * Par carte bancaire en vous connectant sur le Portail Familles.
- * Auprès de votre buraliste partenaire agréé (reconnaisable par une affiche apposée sur sa devanture), avec votre facture. Vous pourrez payer soit par CB, soit en ESPECES dans la limite de 300 €.
- * Paiement par tickets CESU et ANCV (si papier) directement au Service de gestion comptable de LUXEUIL-LES-BAINS, attention on ne rend pas la monnaie sur ce mode de paiement.
- * Paiement par tickets CESU électroniques possible (Code NAN à demander à votre centre périscolaire).
- * Par chèque à l'ordre du Trésor Public à transmettre au Service de gestion comptable de LUXEUIL-LES-BAINS (SGC 17 rue Jean Jaurès 70303 LUXEUIL-LES-BAINS).



La place de l'enfant

Le Centre est agréé Jeunesse et Sports, le projet pédagogique pour le périscolaire et pour chaque petites vacances est affiché dans les locaux.

Les activités proposées permettent le libre choix de l'enfant sans pour autant écarter le désir de non participation. Nous privilégions la place et l'écoute de l'enfant, ce qui fait de notre centre un endroit chaleureux et convivial où l'enfant peut : * jouer seul ou avec d'autres, * développer son habileté manuelle, * aller au bout d'une réalisation, * favoriser sa socialisation, * découvrir, s'initier, s'amuser, rêver ...

En cas d'absence

Toute inscription aux services périscolaires et extra-scolaires constitue un engagement de fréquentation. Toute absence de l'enfant doit être signalée dès que possible par les parents à la structure d'accueil de préférence par mail.

Sans justificatif l'accueil sera facturé aux parents.

Réservation des repas

La restauration se fait grâce à la collaboration de l'établissement «la cuisine de Villersexel» qui livre les repas en liaison froide.

Leurs menus sont élaborés en suivant des recettes traditionnelles, ils respectent un plan alimentaire de huit semaines, visé par un diététicien répondant à l'équilibre nutritionnel des repas.

Ces menus sont composés comme suit :

Un hors d'œuvre ; un plat protidique (viande ou poisson) ; une garniture ; un fromage ; un dessert. Un produit bio est proposé à chaque repas.

Les producteurs locaux sont privilégiés (volailles, fromages, laitages, fruits... proviennent des producteurs de la région Bourgogne Franche Comté) - les menus sont disponibles au centre et sur le site de la CCTV.

Réservation impérative la veille du jour de consommation avant 11 heures

Tout repas non décommandé dans les délais ci-dessous (sauf maladie) est dû.

Repas concerné	Jour de commande
Lundi	Vendredi
Mardi	Lundi
Mercredi	Mardi
Jeudi	Mardi
Vendredi	Jeudi

